



## Accueil au Pôle Image – Engagements de l'étudiant.e de Master

Dates de présence.....  
 Nom/Prénom de l'étudiant.e.....  
 Email de l'étudiant.e .....  
 Intitulé du mémoire.....  
 Université d'inscription et cursus : .....  
 Nom/Prénom de l'encadrant.e.....  
 Email de l'encadrant.e .....

### Préalablement à l'accueil au Pôle Image

Avant l'arrivée de l'étudiant.e, l'encadrant.e doit transmettre au Pôle Image les nom, prénom et dates de présence de l'étudiant.e ainsi que ce formulaire rempli et signé, sans quoi la demande de badge d'accès aux ascenseurs ne pourra être faite.

### Accès au Pôle Image

**L'étudiant.e (M1 ou M2) aura accès au Pôle Image du LUNDI AU JEUDI de 9h30 à 17h30.** L'étudiant.e de master n'a pas accès aux clefs du Pôle Image, celui-ci étant ouvert par ses membres (ingénieur.e, doctorant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.euse.s qui ont accès aux clefs). Au terme de la période d'accueil au Pôle Image vous devez rendre votre badge d'accès à l'ingénieur.e d'études du Pôle Image (bureau 704).

### Utilisation du matériel

Les ordinateurs sont en libre accès et susceptibles d'être utilisés par tou.te.s, il est donc essentiel que certaines règles soient respectées pour que la gestion informatique soit optimale :

- L'ensemble de vos données de travail est stocké sur un **espace personnel de stockage alloué à chaque utilisateur sur le serveur du Pôle Image**. Il est de votre responsabilité de sauvegarder ses données dans cet espace, pendant sa session de travail et à la fin de celle-ci. **Le Pôle Image ne saurait être tenu responsable de la perte ou de l'égarement de données en dehors de cet espace réservé sur le serveur.** Il vous est conseillé de disposer (au minimum) d'une seconde sauvegarde de ses données (sur disque dur externe ou clé usb par exemple).
- **Aucun fichier ne devra être stocké ailleurs (ni sur le disque dur de l'ordinateur, ni sur le bureau), sous peine d'être effacé.**

### Utilisation des données

Certaines des données que vous pourrez utiliser au Pôle Image auront été obtenues par le biais de conventions ou de programmes qui limitent leur utilisation et leur diffusion. C'est pourquoi, avant d'enregistrer des données sur vos clés ou disques durs personnels, voire de les diffuser, veuillez à demander quelles sont les restrictions d'utilisation.



### Restitution des données

A la fin du semestre, vous devez transmettre à l'ingénieur.e d'études du Pôle Image une copie numérique (format pdf) de votre mémoire.

Si cela vous a été précisé par votre encadrant.e, les données de votre espace personnel sur le serveur du Pôle Image doivent être organisées et facilement identifiables pour qu'elles puissent servir de base pour un nouveau travail.

**L'encadrant.e est responsable de la récupération des données de l'étudiant.e.** Si l'encadrant.e le souhaite, une copie de ces données pourra être stockée au Pôle Image, à condition qu'un dossier soit transmis à son ingénieur.e d'études. Ce dossier devra être nommé avec le nom de l'étudiant.e, le nom de l'encadrant.e et l'année du mémoire, afin d'être facilement identifiable à l'avenir et par tou.te.s. C'est à vous de communiquer avec votre encadrant.e pour savoir comment organiser la sauvegarde de vos données à la fin du semestre.

**Les données utilisées pour votre mémoire de recherche ne pourront être stockées sur les disques durs des ordinateurs du Pôle Image. Si elles s'y retrouvaient par erreur, elles seraient effacées sans prévenir l'étudiant.e ni son ou ses encadrant.e.s.**

### Impression

Pendant votre semestre d'accueil, vous avez le droit de réaliser des impressions sur les imprimantes du Pôle Image en vous limitant aux seuls documents utilisés dans le cadre de votre travail. Les impressions doivent se faire si possible en noir et blanc et recto-verso.

Une fois votre mémoire de recherche achevé vous pourrez en imprimer un exemplaire au Pôle Image.

### Propreté

Le Pôle Image étant une salle de travail commune, il est impératif de la laisser aussi propre qu'à votre arrivée. Un espace repas est prévu, et **il est interdit de manger ou de boire sur les tables de travail** au-dessus des ordinateurs.

Fait à Paris, le.....  
Signature étudiant.e :

Fait à Paris, le.....  
Signature pour le Pôle Image :